

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2015

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 2964)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° CD70

présenté par
M. Arnaud Leroy, rapporteur

ARTICLE 8

Supprimer les alinéas 3 à 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Votre rapporteur souhaite par cet amendement supprimer la mesure initialement proposée, pour tenir compte des résultats du processus de concertation qui a eu lieu lors des auditions réalisées à l'Assemblée nationale dans le cadre de la préparation du rapport sur ce projet de loi.